

INFORMATIONS PRATIQUES

- ✓ Le contenu de la formation est **adapté selon les projets envisagés des stagiaires**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, de visites et de mises en situation.

L'entrée en formation peut se réaliser sur chacun des SAS séparément

Taux de satisfaction (SAS 1 – Données 2022) : 86,6 %

- ✓ Personnes concernées : **personnes en réflexion par rapport un projet dans le domaine agricole et/ou du paysage** (saliariat ou installation), et n'ayant aucune ou peu de connaissances et d'expériences dans ces domaines.

Public prioritaire : des personnes infra-bac

- ✓ Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- ✓ **Financement** : Pôle Emploi dans le cadre de l'Action de Formation Conventionnée

Une information collective, suivie d'entretiens individuels prévue le jeudi 14 septembre 2023

- ✓ Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5€ le repas du midi et du soir - 2€ le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
- ✓ Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>



Découverte des métiers de l'agriculture et du paysage

Durée du parcours complet : 315 h en centre et 91h en entreprise

Prochaine session : à partir du 25 septembre 2023

Parcours individualisé et modulable

CONTENU DE LA FORMATION

SAS 1 (91 heures, soit 13 jours) : du 25/09 au 20/10/2023

- ✓ Définition de son projet professionnel
- ✓ Découverte des métiers et des filières agricoles et du paysage
- ✓ Vérification des aptitudes et compétences nécessaires à l'exercice du-des métiers visés à travers des visites et des travaux pratiques
- ✓ Confrontation de son projet professionnel à la réalité du territoire

Entretien de Fin du SAS 1 (suite à donner)

1^{ère} période en entreprise (5 jours)

SAS 2 (182 heures, soit 26 jours)

- ✓ Développement des aptitudes comportementales à travers des travaux pratiques et des visites
- ✓ Les gestes et postures liés à l'activité agricole et du paysage
- ✓ Acquisition des compétences et connaissances de socle, et des compétences de base technique en agriculture et paysage (travaux pratiques)
- ✓ Validation de son projet professionnel

Entretien de Fin du SAS 2 (suite à donner)

2^{ème} période en entreprise (8 jours)

SAS 3 (42 heures, soit 6 jours)

- ✓ Identification des savoir-faire et savoir-être nécessaires aux métiers de l'agriculture et du paysage
- ✓ Préparation à devenir autonome dans sa recherche d'emploi
- ✓ Construction d'un plan d'action / d'une feuille de route de son projet en agriculture ou en paysage

Entretien de Fin du SAS 3 (suite à donner)

Contact formation : cfppa.aubenas@educagri.fr ou 04.75.36.71.80